

FICHE N°11 : LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET LES STRATÉGIES D'ACTION

Le recoupement des informations sur les aléas et les enjeux va permettre **d'établir une cartographie des risques et d'en déduire les stratégies d'action, c'est-à-dire les actions à mener en cas de réalisation de l'événement.**

1 - Comment procéder ?

Le groupe de travail va analyser, pour chaque scénario :

- le nombre de personnes concernées,
- les établissements touchés en les hiérarchisant en fonction de leur activité (la priorité d'action ne sera pas la même pour une école et un entrepôt de stockage où personne ne travaille par exemple),
- les conséquences secondaires : quelles sont les routes coupées et donc anticiper les difficultés de circulation, d'accès des secours...

Une fois cette analyse réalisée, le groupe va déterminer et donner des priorités aux actions de sauvegarde que la commune va devoir mener :

- secteurs à alerter,
- zones à protéger ou évacuer,
- itinéraires de déviation à mettre en place,
- ...

Il en résulte une stratégie d'action c'est-à-dire que pour un scénario donné, la commune est désormais capable de savoir :

- ce qui va se passer (même si tout n'est pas prévisible),
- quelles vont en être les conséquences,
- quelles actions la commune doit assurer et dans quel ordre.

Exemple

Lors de ce recoupement, le groupe identifie que pour un scénario particulier (inondation par exemple), la cuisine centrale de la commune est inondée et donc hors d'usage. Ainsi, sa stratégie d'action va nécessairement tenir compte de ce facteur aggravant. La réponse opérationnelle, par exemple, peut consister à s'appuyer sur un restaurant privé (une entreprise de la commune qui a été associée) qui se trouve en dehors de la zone inondable. Ce restaurant fournira les repas nécessaires tant que la cuisine centrale ne sera pas de nouveau opérationnelle.

2 - Traduction de ce travail en outil opérationnel

Ce travail d'analyse fait "à froid", donc sans pression liée à l'obligation d'agir dans l'urgence, doit pouvoir se retrouver rapidement lors d'un événement pour permettre aux décideurs une analyse rapide de la situation.

La cartographie peut, de nouveau, être utilisée. Pour ce faire, les cartes des scénarios, réalisées durant le diagnostic des aléas, peuvent être complétées avec les informations sur les enjeux pour aboutir à la cartographie des risques.

Exemple

Pour un scénario donné, on indique par un point rouge associé à un numéro sur la carte l'emplacement des écoles, maisons de retraites et autres établissements prioritaires.

Un tableau associé à cette carte indique :

Point n°	Nom de l'établissement	Type	Nombre de personnes	Particularités
1	<i>Ecole du centre Route des lilas</i>	<i>Ecole maternelle</i>	<i>70 enfants 5 adultes</i>	<i>Ecole de plain-pied nécessitant une évacuation préventive</i>
2	<i>Maisons les lauriers 3 Rue...</i>	<i>Maison de retraite</i>	<i>35 pensionnaires 10 encadrants</i>	<i>Les pensionnaires sont presque tous dépendants</i>